

Neuchâtel, le 8 novembre 2023

Un budget 2024 solide et des priorités claires

Charges maîtrisées malgré l'inflation, revenus fiscaux en légère hausse, investissements priorités : le budget 2024 de la Ville de Neuchâtel, dernier de la législature, en est aussi le plus solide financièrement. Il respecte pleinement la feuille de route visant à améliorer sur dix ans la situation financière de la commune, tout en se donnant les moyens de poursuivre et de lancer des projets indispensables pour relever les défis de demain et renforcer l'attractivité de la ville.

Le budget 2024 de la Ville de Neuchâtel marque une nouvelle étape dans le processus de redressement des finances : avec un excédent de charges de 9 millions de francs (deux millions de mieux qu'au budget 2023), il s'inscrit pleinement dans le projet de réforme et de modernisation de l'administration (ReMo), visant à améliorer d'ici 2033 la situation financière de la commune et à assurer sur le long terme une gestion plus rigoureuse des finances publiques.

« Nous présentons un budget solide, plus solide même que ne laisse paraître l'excédent de charges attendu, qui respecte parfaitement notre feuille de route et bénéficie des effets des rationalisations rendues possibles par la fusion », relève le vice-président du Conseil communal Didier Boillat, en charge des Finances. *« Nous prévoyons par exemple de prélever 4 millions de moins que l'an dernier à la réserve conjoncturelle. »* Et ceci malgré de nombreux vents contraires, comme la hausse des prix de l'énergie, l'inflation ou des charges de transfert en hausse provenant du canton : *« Un résultat obtenu notamment grâce aux efforts soutenus de l'ensemble de l'administration, qui continue de rechercher partout où c'est possible des sources d'économies, tout en veillant à garantir des prestations de qualité à la population. »*

Charges maîtrisées, renchérissement accordé

Ainsi, les charges de biens et services sont en légère baisse malgré l'inflation (la hausse des coûts de l'électricité est estimée à 24%), alors que les charges de personnel sont maîtrisées : elles incluent une compensation du renchérissement de 1,8%, en accord avec les syndicats et associations de personnel, ainsi que l'échelon annuel. Les prélèvements aux fonds et aux réserves sont quant à eux largement inférieurs aux précédents budgets : 6 millions sont prélevés à la réserve conjoncturelle, par exemple, contre 10 millions l'an dernier.

Impôts amputés de 4 millions

Le Conseil communal a aussi dû composer avec des éléments non maîtrisables. Ainsi, la part de la Ville au pot cantonal des transports et à l'éoren coûte 2 millions de plus. Quant à la hausse des revenus fiscaux (+8 millions), essentiellement due à l'impôt des personnes physiques et à une situation économique toujours positive, elle aurait dû être supérieure : le montant total a été amputé de 4 millions à la suite du plafonnement, décidé par le Canton, des recettes de l'impôt payé par les entreprises, en marge des mécanismes de péréquation ordinaires.

La hausse des taux d'intérêt commence par ailleurs à se faire sentir sur les finances communales : près de 2 millions de plus iront au service de la dette en 2024. La fortune devrait s'établir à 172 millions de francs à la fin de l'année 2024, à un niveau qui reste satisfaisant.

Investissements priorités

Du côté des investissements, le montant plafonné à 50 millions – une exigence du règlement communal sur les finances –, permet de poursuivre les projets démarrés ces dernières années et d'en prioriser de nouveaux, indispensables pour relever les défis notamment énergétiques de demain. L'aménagement du nouveau parc des Jeunes-Rives, la modernisation de la Step, la transformation du collège des Parcs sont des chantiers majeurs en cours qui se poursuivront en 2024 et 2025.

Et pour les projets qui seront lancés en 2024, citons l'aménagement de la place de la Fontaine et de la rue du Temple à Peseux, l'accélération de la rénovation et de l'assainissement énergétique des bâtiments de l'administration, la construction du réservoir de Tremblay, la transformation du Collège latin ou encore le démarrage du projet MAÉ d'école à journée continue, plébiscité par le Conseil général tout récemment. Un Conseil général qui se prononcera sur le budget lors de sa séance du 11 décembre.

« Malgré des objectifs financiers contraignants, le Conseil communal s'est donné les moyens dans son budget 2024 de poursuivre une politique ambitieuse, afin de renforcer l'attractivité de notre commune et de ses quartiers », souligne le président du Conseil communal Mauro Moruzzi. « L'exercice n'a pas été de tout repos, mais nous pouvons présenter au Conseil général un projet de budget solide, avec des priorités clairement identifiées, qui respecte la volonté partagée de l'exécutif et du législatif d'assainir durablement notre situation financière. »

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Didier Boillat, vice-président du Conseil communal, en charge du dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines, 032 717 71 01

